

## Lettre CPH du 27 février 2009 à tous les praticiens

### **GREVE DES Praticiens Hospitaliers le 5 MARS**

***avec l'ensemble des organisations syndicales de personnel  
cosignataires du communiqué ci-joint***  
**Nous vous appelons à participer massivement à la grève du 5 mars!**

**Déclarez-vous gréviste auprès de votre administration.**

**Un préavis national a été déposé au nom de la CPH.**

**Organisez des rencontres locales avec les médias.**

Contrairement aux réassurances de notre Ministre de la santé, qui s'évertue à confirmer que l'hôpital n'est pas une entreprise et que les médecins continueront à y faire entendre leur voix, tout dans le texte de la loi HPST nous conduit à l'inverse : c'est au démantèlement de l'hôpital public, à la dispersion de ses missions et à l'ouverture de la santé au marché que l'on procède. Les praticiens hospitaliers n'auront plus qu'un rôle d'exécutant passif sans plus aucun pouvoir décisionnel sur la marche de leur établissement.

Le premier volet qui vient d'être voté, même après avoir été amendé, laisse en effet la maîtrise totale à un directeur administratif tout-puissant : le directoire ne donne que des avis, après que le directeur en ait désigné les membres, révocables à loisir. Seul le président de la CME est de droit Vice Président, mais sa voix, comme les autres, ne sera que consultative.

Le Directeur décidera aussi du projet médical, après simple avis consultatif de la CME. Il nommera les chefs de pôle et pourra aussi les révoquer. Il pourra aller à l'encontre de l'avis du Président de la CME.

Enfin, les chefs de pôle désigneront seuls leurs "collaborateurs". Difficile d'imaginer un système pyramidal plus contraignant !

Des médecins à la botte : les directeurs de la FHF en avait rêvé, les politiques se préparent à le faire. Il n'est pas encore trop tard pour réagir !

Parallèlement, il faut continuer la rétention du codage et de boycott des activités médico-administratives en se recentrant sur les activités cliniques (attention, cette action n'est pas une grève).

**AMUF** - Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France - Dr P. Pelloux

**FNAP** - Fédération Nationale des Praticiens des hôpitaux généraux - Dr J.M. Leleu

**INPADHUE** - Intersyndicale Nationale des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne - Dr T. Annani

**SMARNU** - Syndicat des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs non Universitaires - Dr J. Brodeur

**SNBH** - Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux - Dr C. Grasmick

**SPH** - Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux - Dr P. Faraggi

**SPHP** - Syndicat des Praticiens des hôpitaux publics - Dr B. Devergie

**USP** - Union Syndicale de la Psychiatrie - Dr M. Napoli